



**Compte-rendu
Groupe de travail CLEA
Mardi 25 août 2015 – 17 H 00
Hazebrouck**

Personnes présentes :

- Bénédicte CREPEL, Vice-Présidente déléguée au tourisme et à la culture
- Marie-Madeleine CAMPAGNE, Maire de Saint-Sylvestre-Cappel
- Marc DEHEELE, Maire de Buysseure
- Vincent DUCOURANT, élu à Steenwerck
- Fabrice DUHOO, élu à Cassel
- Elisabeth GRESSIER, Maire de Strazeele
- Colette HUS, élue à Bailleul
- Philippe LE CLAIRE, élu à Boeseghem, Directeur du Centre André Malraux à Hazebrouck
- Joël MACKE, élu à Steenbecque
- Frédéric ROGLIN, élu à Neuf-Berquin
- Martial WAEGHEMACKER, élu à Godewaersvelde
- Marie-Odile DEHEELE, Association Plaisir de Lire
- Lydie DEWISME, agent de la CCFI

Personnes excusées :

- Jean-Pierre BATAILLE, Président de la CCFI
- Carole DELAIRE, Vice-Présidente déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'action sociale
- Patricia MOONE, Vice-Présidente déléguée à l'emploi, à la formation professionnelle et aux ressources humaines
- Olivier DASSONNEVILLE, élu à Hazebrouck
- Martine DAUCHEZ, élue à Hazebrouck
- Catherine DEPLANCKE, élue à Bailleul
- Béatrice DESCAMPS, Maire de Méteren
- Marie-Christine INGELAERE, élue à Hazebrouck
- Christine REYNAERT, élue à Hazebrouck
- Stéphane DELABRE, DGS de la CCFI
- Isabelle DECLERCK, directrice du Pôle action sociale, enfance, jeunesse de la CCFI

Ordre du jour :

- Conventonnement CLEA :

- projet de délibération
- portage
- financement

- Recensement des acteurs et partenaires :

- écoles
- loisirs, activités périscolaires
- aide aux personnes handicapées
- insertion et formation
- tourisme

- association dans le domaine culturel : lecture, danse, photo, arts plastiques, diffusion culturelle, théâtre, musique, chorales,
- structures et équipements culturels : centres sociaux éducatifs et culturels, musées, cinémas, médiathèques, salles de spectacles
- etc.

- Appel à candidatures :

- 5 résidences d'artistes
- thématique ?
- découpage géographique
- comité de sélection

- Hébergement des artistes

- Calendrier :

- 25 août : groupe de travail CLEA issu de la commission culture
- 14 septembre : Bureau
- 18 septembre : Conseil des Maires
- 28 septembre : Conseil de Communauté
- Dès le 29 septembre : signature de la convention par l'ensemble des partenaires (« tournante »)
- A partir d'octobre : communication auprès des acteurs culturels de la CCFI
- Novembre : finalisation de l'appel à candidature et publication

- Prochains travaux du groupe de travail

Mme CREPEL accueille les participants.

La question du portage du CLEA par la CCFI ou par le Centre André Malraux n'est pas tranchée. En fonction du choix qui sera fait, la délibération et la convention seront adaptées.

La convention sera signée pour 4 ans, dont une année de préparation, et 3 années de présence d'artistes sur le territoire.

5 résidences d'artistes par an sont prévues sur le territoire, d'une durée de 4 mois (probablement de février à mai), à partir de 2017.

En amont, un appel à candidatures sera lancé, annuellement, pour sélectionner les 5 artistes qui séjourneront sur le territoire.

Les artistes seront répartis sur 5 territoires d'une dizaine de communes, et hébergés sur place.

Le CLEA vise, en priorité les enfants scolarisés, de la maternelle au lycée, ainsi que l'ensemble de la population.

En amont de l'arrivée des artistes, leurs œuvres seront mises en valeur sur le territoire.

Il sera nécessaire de mobiliser, sensibiliser et former les acteurs culturels du territoire, avec le soutien de la DRAC.

Pendant les 4 mois de résidence, les artistes ne produiront pas leurs propres œuvres.

Mme DEHEELE souhaite que chaque habitant puisse pratiquer un art, et que l'action ne soit pas exclusivement destinée aux enfants scolarisés.

M. WAEGHEMAEKER pense qu'il faut agir avec les acteurs de toutes les disciplines artistiques.

M. MACKÉ, qui a eu l'expérience d'un CLEA éducation musicale, à Dunkerque, en 2000, insiste sur le fait qu'il faut maîtriser les artistes pendant la période de résidence, et qu'il ne faut pas rater la nomination du coordinateur.

M. DUHOO trouve que le cahier des charges est très large.

M. DUCOURANT, qui a eu l'expérience d'un CLEA arts plastiques, à Calais, confirme que c'est une bonne chose que le public soit très large, et qu'il est intéressant de proposer des artistes différents sur une même période.

Mme CREPEL souhaite que les 5 territoires ne correspondent pas au périmètre des anciennes intercommunalités.

M. DUHOO pense qu'il serait bien de constituer des territoires avec des communes non voisines.

Mme HUS indique que les lycées sont concentrés sur 2 communes, et qu'il ne faut pas les oublier.

Mme DEHEELE estime qu'une thématique commune serait judicieuse pour donner une identité, une cohérence au territoire.

M. WAEGHEMAEKER, pour avoir participé à des sélections d'artistes, dit que c'est un choix très difficile à faire.

Mme GRESSIER pense qu'il sera très difficile de trouver un thème qui permette l'expression d'artistes très différents.

M. MACKE dit qu'il faut se mettre à la place des gens, dans les villages, et qu'il ne faut pas se tromper dans cette opération, lorsqu'on voit les moyens financiers qui seront engagés.

Mme CREPEL propose un thème « la culture au service de la ruralité »

M. DUCOURANT en propose un autre « la culture et la culture »

M. MACKE témoigne de son expérience actuelle à Steenbecque. 2 animations sont organisées à l'attention des habitants du village pour les préparer au concert de l'Orchestre National de Lille, leur donner les bases pour se rendre au concert.

M. DUCOURANT dit qu'il faut élever le niveau par rapport à la culture. Il faut faire attention au choix des artistes. Il pense qu'il serait bien d'avoir une thématique commune déclinée dans plusieurs disciplines (arts plastiques, musique, théâtre...).

M. LE CLAIRE précise que l'Etat finance la moitié du projet.

Il propose d'aller voir d'autres endroits où le CLEA a été mis en œuvre, par exemple Cœur d'Ostrevent, qui fonctionne très bien, avec 4 résidences-missions.

Il indique qu'il n'y a pas de dictat de la DRAC, que les élus ont le droit de rêver, d'inventer des choses.

Pourquoi pas un thème transfrontalier ?

La CCFI est un nouveau territoire, un bassin de vie qui doit développer des valeurs communes. Comment chaque artiste s'approprie le thème et le retransmet au travers de son art, par l'approche d'œuvres d'art ?

Il faut rapprocher cette opération du réseau de diffusion culturelle financé par le Département.

M. ROGLIN estime qu'il faut aboutir à des œuvres qui restent, qui deviennent des points de repère sur le territoire.

Mme CREPEL redit qu'il faut travailler sur le thème, sur le découpage du territoire, et qu'il faut aussi s'occuper de l'hébergement. L'hébergement conditionnera peut-être le découpage du territoire.

Les artistes seront en résidence pendant 4 mois, de février à mai. Il faut trouver des logements. Le budget prévisionnel pour l'hébergement des artistes est de 10 000 euros par an, pour 4 mois, pour les 5 artistes.

M. WAEGHEMAEKER propose de trouver un gîte commun.

M. LE CLAIRE pose une question concernant le présent groupe de travail. Quel est le sens du travail fourni ? Quel est le pouvoir décisionnaire du groupe de travail issu de la commission ?

Mme CREPEL répond que le groupe de travail est là pour faire des propositions, que les informations seront relayées au Bureau et au Conseil des Maires, et que les décisions seront prises en Conseil de communauté

M. DUCOURANT souhaite connaître les avantages et inconvénients du portage par la CCFI ou par le Centre André Malraux.

M. LE CLAIRE répond que, de toute façon, la convention sera signée par la CCFI.

Le choix du thème et des artistes revient à la CCFI.

L'idée pourrait être de confier la partie logistique, le suivi des artistes, les relations avec les établissements scolaires, le rôle de facilitateur au Centre André Malraux.

Si la CCFI souhaite gérer la totalité, il faut qu'elle trouve en son sein le moyen de porter le projet, ou qu'elle recrute.

M. DUHOO souhaite que le coordinateur soit embauché par la CCFI.

Mme CREPEL fait part des réflexions en cours, au sein des services de la CCFI, pour effectuer une mobilité interne.

M. LE CLAIRE affirme qu'il n'y aura pas de financement de la DRAC sur le poste de coordinateur, s'il n'y a pas de recrutement.

Mme DEHEELE estime que si le CLEA a son propre coordinateur, il sera en dehors d'une structure existante.

M. DUHOO pense que le coordinateur pourrait être basé au Centre André Malraux mais que le pilotage et la logistique resteraient à la CCFI.

M. DEHEELE demande si la CCFI gardera la maîtrise et le pilotage du CLEA.

M. LE CLAIRE répond qu'il n'y a pas de volonté de mainmise du Centre André Malraux.

Comment le Centre André Malraux peut devenir de plus en plus intercommunal, et plus seulement hazebrouckois ?

Il propose d'accueillir la coordination du CLEA.

M. DUHOO préfère un affichage CCFI que Centre Culturel.

M. LE CLAIRE indique que le Centre André Malraux serait un outil technique

Sur la question de l'hébergement, il pense qu'il faut un appartement par artiste et pas une chambre ou une colocation.

M. ROGLIN signale l'existence d'un gîte à Neuf-Berquin (Parenthèse Champêtre).

Mme HUS évoque un appartement, au-dessus du cinéma de Bailleul.

La question du logement de plusieurs artistes sur un même lieu reste posée, afin d'éviter l'isolement.

Mme CREPEL propose d'écrire à tous les maires pour :

- connaître les possibilités de logement pour l'accueil d'un ou de plusieurs artistes
- lister toutes les associations et structures à vocation culturelle.

La prochaine date de réunion du groupe de travail est fixée au jeudi 8 octobre, à 17 H 00, à la CCFI. Au cours de cette réunion seront évoqués :

- les propositions de thèmes
- le recensement des acteurs et partenaires
- le courrier de sensibilisation des acteurs
- le découpage géographique
- l'hébergement

Les membres du groupe de travail sont appelés à transmettre, en amont de la prochaine rencontre, leurs propositions, informations et suggestions, par mail, à ldewisme@cc-flandreinterieure.fr .

Mme CREPEL remercie les participants pour cette réunion fructueuse et clôt la séance à 19 H 00.